

N° 3 - Décembre 1964

Prix du Numéro : 2 Frs.

LE PAYS CHAUVINOIS

BULLETIN

DE LA
SOCIETE DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUE, ARTISTIQUES
HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES
DU PAYS CHAUVINOIS

Siège social : Hôtel de Ville - Téléph. 14.30.21

Musée Municipal : Place Saint-Pierre (Ville Haute)

Président : M. Pierre SAILHAN . Boulevard des Châteaux. Téléph. 44.30.93

Conservateur du Musée : Madame COUDERC . 7, Rue saint-pierre

Secrétaire : Madame Micheline ROSIER. Rue de la Fontaine

Trésorier : M. F. PASSONI . 32, Rue de Saint.Savin . Téléph: 44.31.69

Banque : Crédit Agricole. Chauvigny. N° 1714

SOMMAIRE

Rapport d'Activités	Micheline ROSIER
Rapport sur les Fouilles et les Travaux	Pierre SAILHAN
Chronique du Musée	Micheline ROSIER Suzanne COUDERC
Le Mortier du Château des évêques	S. CAMUS
Variétés - À propos de saint-pierre les Églises Un drame à Saint-Martin-la-Rivière il y a 5 siècles	

RAPPORT D'ACTIVITES

L'année 1962-1963 s'est montrée, pour la Société Archéologique, constructive et féconde.

L'aménagement du Musée du Pays Chauvinois, ouvert l'année précédente, a été poursuivi grâce à la collaboration fidèle de tous ses membres, secondés en cela par de nombreux chauvinois.

Artisans, ouvriers, commerçant, industriels et Conseil Municipal ont, soit par leur travail soigné, soit par une aide financière et morale, permis cette réalisation.

De nouveaux dons et prêts ont permis de créer des collections nouvelles et d'améliorer les présentations anciennes.

Enfin la Société a été heureuse d'accueillir de nouveaux membres, ce qui prouve qu'elle vit et prospère.

Et voici les principales réalisations de cette période.

L'installation du chauffage électrique assure la bonne conservation des objets exposés et rend plus confortable en hiver la visite du Musée.

Les dons et prêts d'objets ont enrichi les vitrines de la Salle Archéologique, continué de meubler la Salle Folklorique et permis d'installer celle des Métiers.

La salle archéologique, dite **Salle des Chevaliers**, est décorée par une frise de blasons confectionnés et peints d'après documents et modèles fournis par Mme Ostermeyer.

Les armes et armures des panoplies nettoyées et vernis triomphent dans l'escalier du XVII^e siècle.

La **Salle des Métiers**, où on présente les outils autrefois utilisés par les paysans et les artisans de la région, est la création de l'année. Elle parachève l'ensemble du Musée et suscite beaucoup d'intérêt de la part des visiteurs.

Le jardin en terrasse a gagné en pittoresque et en beauté, grâce à la construction du mur de soutènement (côté sud) où l'ancien contrefort rond a été remonté.

Tous ces efforts ont été récompensés par de nombreuses visites au Musée et au Château. Tous les dimanches et jours de fête, des sociétaires ont assuré la garde et accueilli les touristes. Pendant la période des vacances, une permanence quotidienne a été constituée par de jeunes étudiantes chauvinoises.

En dehors des visites privées, le Musée a reçu, entre autres, celles de l'Académie Berrichonne, la Société Archéologique de Nantes, l'Académie du Centre (Châteauroux), une classe du lycée de Limoges, les Présidents des Chambres d'Agriculture de France et un groupe de monitrices du Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active.

Il faut signaler une collection de valeur qui a attiré beaucoup de monde en début d'année: c'est la riche collection préhistorique que M. Argentais avait prêté au Musée pendant quelque temps. Elle fut très appréciée et meubla la salle qui est devenue la Salle des Métiers. Les enfants des écoles de Chauvigny y

sont venus nombreux sous la conduite de leurs maîtres et maîtresses.

En dehors de ces diverses réalisations sur le plan matériel et artistique, la Société a poursuivi ses travaux scientifiques dont le but primitif a été et demeure l'enrichissement de nos connaissances historiques locales.

Les fouilles au Château baronial ont été continuées : elles ont donné des résultats, mais elles feront l'objet d'un rapport spécial.

L'excursion annuelle du 8 septembre 1963, dont le compte rendu a été publié dans le précédent bulletin, s'est révélée agréable et instructif : Availles, Confolens, Chassenon, Rochechouart, Saint-Junien et Mortemart ont livré aux promeneurs, les unes les beautés de leur site et les autres leurs secrets de l'époque gallo-romaine ou du Moyen-Âge.

Au cours des réunions mensuelles, les sociétaires ont pu entendre des communications intéressantes concernant la vie chauvinoise au temps passé: « Construction du Boulevard des Châteaux », « Aménagement du Champ de Foire de Chauvigny » (Jacques Toulat), « Crimes et procès à Chauvigny au XV^e siècle » (Jean Toulat), « Les Acadiens dans la région » (M. Blanchard), etc... Certaines seront publiées dans le Bulletin.

Ce Bulletin est, en effet, paru pour la première fois cette année et il est venu concrétiser l'activité de la Société. Depuis, la Commission des Publications en a élaboré deux autres (le présent étant le n° 3) et elle espère arriver dans l'avenir à une publication régulière.

Que les Chauvinois connaissent bien leur ville et son passé, mais aussi que les autres ; s'y arrêtent pour l'admirer mieux qu'en passant : voilà ce que pense avoir commencé à réaliser notre Société.

Devant les résultats obtenus, déjà tangibles, la Société Archéologique Chauvinoise se voit encouragée à aller de l'avant dans ses travaux et dans ses recherches.

La Secrétaire : MICHELINE ROSIER.

RAPPORT SUR LES FOUILLES ET LES TRAVAUX

Au cours de l'année 1962-1963, les membres de la Société, pris par l'aménagement et la garde du Musée, n'ont disposé que de peu de loisirs pour les travaux d'extérieur.

Aussi les fouilles n'ont-elles été exécutées que par courtes périodes discontinues réparties au long de l'année. Il n'y a pas eu, comme autrefois, de grandes campagnes de travaux.

Nous devons cependant mettre en valeur l'apport précieux qui nous a été fait par la Maison des Jeunes de Chauvigny : sous l'impulsion de Jean TOULAT, une équipe de huit jeunes gens et jeunes filles a consacré une grande part de ses vacances scolaires à la fouille de l'intérieur, du donjon du Château baronnial.

Nous sommes heureux de les complimenter de cette heureuse initiative et de les remercier du bon travail accompli. Nous allons maintenant décrire les travaux exécutés et préciser les résultats obtenus.

I. LA MOTTE

a) Fouilles.

En septembre 1962, une équipe de membres de notre Société avait entrepris le déblaiement de l'angle sud-est de la Motte, partie que des récents et un effondrement de mur avaient défigurée.

La démolition de l'escalier conduisant à la sacristie et le dégagement complet de l'angle ont été terminés en octobre 1962.

Ces travaux ont permis de se rendre compte de ce que :

1° La partie effondrée du mur soutenant le jardin du presbytère avait été construite suivant un tracé différent et en retrait du mur primitif. La base de celui-ci, dégagée, a montre un parement bien conservé en glacis. Cette base s'aligne sur la partie du mur d'enceinte existant à l'ouest de l'entrée ;

2° À l'angle sud-est du jardin, l'enceinte primitive se retournait à angle droit en direction du pignon et du Musée ;

3° À la base de cet angle, des pierres d'appareil, taillées en rond, dessinaient l'amorce d'un contrefort circulaire ou tourelle pleine, analogue à celle qui existe à l'angle sud-ouest de l'enceinte est placée symétriquement par rapport à elle ;

4° Un mur en équerre de construction plus récente (il était fondé beaucoup plus haut que les autres et superposé à de grandes épaisseurs de remblai) formait à l'angle une chambre rectangulaire qui paraît avoir été une fosse d'aisance. Nous l'avons démolie ;

5° Des sondages, exécutés à l'est de l'enceinte, ont prouvé que le mur sud de la Motte ne se prolongeait pas vers l'est, au-delà de l'alignement du pignon du Musée.

b) Travaux de restauration.

Pour éviter l'effondrement partiel de la cour du Musée, il était nécessaire et urgent de reconstruire la partie effondrée du mur qui la soutenait.

Ce travail a été effectué sous les directives de M. le Maire et sous notre direction par les cantonniers maçons de la ville de Chauvigny, en tenant compte des résultats des fouilles résumés ci-dessus.

Le mur d'enceinte sud a été reconstruit sur sa base retrouvée suivant son tracé primitif.

À l'angle, un contrefort rond, conservant et complétant les parties de maçonneries arrondies découvertes, a été construit : il forme le pendant de celui qui existait au Sud-Ouest.

II. CHATEAU BARONNIAL

a) Cuisines.

Le bâtiment des cuisines-boulangerie avait été déblayé antérieurement jusqu'au niveau du seuil de leur entrée. Dans la phase, actuelle, le déblaiement est poussé jusqu'au niveau du sol primitif.

La fouille doit être faite avec minutie, car les déblais contiennent de nombreux fragments de poteries et des restes d'ustensiles et d'objets divers.

Les travaux ont été surtout actifs en octobre 1962, mars et avril 1963 depuis lors, ils ont été continués sporadiquement.

Les principales trouvailles sont les suivantes:

- Un bois de chevreuil et de nombreux os d'animaux ;
- Des briques (en grande quantité) ;
- Des carreaux de terre cuite, dont certains décorés de traits ;
- Des tessons de poteries : vases, jarres, écuelle ; les unes en terre brune, les autres vernissées de couleur verte ;
- Des objets en fer : clous, crochets, un verrou, un couteau, une crapaudine ;
- Des morceaux de tuiles et d'ardoises ;
- Des nombreux morceaux de verre très fin, de couleur noire, avec décor en relief blanc et des traces de dorure, qui pourraient provenir d'un vase du XVI^e siècle.

Enfin, bien que cette découverte se situe après l'assemblée générale de 1963 et se rattache donc à l'année 1963/64, nous ne pouvons omettre de parler du très beau mortier en bronze trouvé par M. Passoni en novembre 1963 et qui fait l'objet d'un article spécial dans le présent bulletin.

b) Donjon.

Le déblaiement, commencé le 21 août 1963, se poursuit actuellement. Il a été poussé jusqu'au niveau du seuil de la porte d'entrée ; il est terminé sur la moitié de la surface du côté nord-est.

L'évacuation des déblais a nécessité la construction d'un plan incliné reliant la porte du donjon à la petite enceinte. Les brouettes, descendues par ce moyen, sont vidées par la porte de la petite enceinte au pied de la courtine nord.

Les principaux résultats de cette fouille sont les suivants :

1° Le niveau du sol du rez-de-chaussée est indiqué par une portion de carrelage en terre cuite, longue de 4 mètres et large de 1 m. 60, trouvée contre le mur Est. Ce niveau est plus haut de 30 cm que le seuil de l'entrée. Les carreaux sont de dimensions irrégulières, mais voisine de 20 sur 20 ;

2° Sous le carrelage se trouve une couche de cendres contenant des tessons de poterie noire. Au-dessus, on ne trouve plus que le remplissage de la base du donjon constitué par des moellons grossiers, de la pierraille et un peu de terre.

3° Une bande de crépissage au mortier de chaux grasse, haute d'une trentaine de centimètres, garnit le pourtour du donjon : sa base coïncide avec le niveau du carrelage ;

4° Au centre du donjon, les couches sont mélangées, indice d'une fouille antérieure : il s'agit du sondage entrepris il y a un siècle par l'Abbé Auber. À sa base, on a découvert et exhumé le morceau de pierre meulière qu'il signale dans son rapport ;

5° Un massif de maçonnerie, de forme ronde et de 80 cm, de diamètre, a été trouvé à 3 m. 50 de distance du mur est et 10 m. 40 du mur nord.

Il s'agit, à n'en pas douter, de la base d'un des poteaux qui devaient soutenir les poutres du plancher du premier étage.

Les fouilles se poursuivent.

c) **Travaux.**

L'escalier d'accès à la petite enceinte, commencé l'année précédente, a été terminé.

Pour faciliter l'accès au donjon, il en a été construit un d'une dizaine de marches à l'aide de pierres de taille récupérées dans la cour, posées sans mortier.

* * *

Nous dirons pour conclure que si les fouilles et les travaux exécutés en 1962-63 n'ont pas eu l'ampleur de ceux des premières campagnes, ils ont cependant été utiles et fructueux ; aussi tenons nous à remercier tous ceux qui les ont permis ou exécutés.

PIERRE SAILHAN.

CHRONIQUE DU MUSÉE

Aimeriez-vous, jeune Chauvinoise et jeune Chauvinois, avoir une idée de ce qu'était la vie dans nos campagnes poitevines au début du siècle présent ?

Vous, les moins jeunes, revivre un moment l'existence de nos grands-pères et grands-mères ?

Et vous, l'ancien et l'ancienne, retrouver vos propres souvenirs ?

Eh bien entrez au Musée de votre ville et la grande salle du folklore, aux poutres - apparentes, vous le dira.

* * *

Vous auriez dormi dans ce lit à duchesse, réchauffé en hiver par un « moine » et aussi les membres de votre famille, dans des lits semblables et dans la même pièce (il n'était pas rare qu'elle en contienne quatre).

Attention, pièce unique certes, mais chacun chez soi. Expliquons-nous : le baldaquin de votre lit, dit à duchesse, supportait une tringle à laquelle étaient suspendus les grands rideaux coulissants, qui permettaient de s'isoler (?), tout en ménageant, pour l'air, une petite « boullite » (fente, ouverture). Une bande de tissu dentelé ornait le baldaquin et cachait la tringle. La courtepoinette matelassée et piquée à la main, recouvrant le lit, était terminée par des dentelures du même genre. Ces rideaux rayés rouges, aux tons dégradés, ils existaient bien souvent chez vos grand'mères, il y a un demi-siècle et plus.

Votre matelas aurait été de toile à carreaux, rembourré de paille d'avoine, souple et bien sèche ; vous l'auriez nommé « paillasse » ; par-dessus, une couette en coutil rayé, rempli de plumes d'oie de qualité, aurait rendu votre couche moelleuse et chaude, malgré les draps de toile de chanvre, grossièrement tissés à la main. C'est entre ces draps rudes que vous auriez, avant l'heure du coucher, glissé votre « moine », cet instrument de bois rappelant un traîneau par la forme et qui contenait un petit récipient rempli de cendres chaudes et de braises recueillies par la maîtresse de maison.

Votre « mante », couverture de laine verte, rayée de noir aux extrémités, aurait conservé la chaleur et la courtepoinette, recouvrant le tout, aurait ajouté le confort à la coquetterie. Ainsi, au moment d'aller dormir, votre couche bien douillette aurait préparé les beaux rêves et le repos des fatigues de la journée.

A droite de l'alcôve, votre aïeule aurait suspendu un chapelet à six dizaines, fait de grosses perles marron, souvenir d'un des premiers pèlerinages du Poitou à Lourdes.

Avant de vous coucher, vous vous seriez déshabillé dans la « raise » (ruelle), entre le mur et le lit, à l'abri des regards. Une chaise, posée là en permanence, aurait reçu vos habits et vous aurait servi d'escabeau pour grimper sur cette literie gonflante avant de vous y enfoncer. Dissimulé sous le lit, le pot de chambre de faïence pansu, aux larges rebords arrondis, aurait été là, serviteur discret des petits besoins de la nuit.

Votre bébé aurait dormi dans la « resse », corbeille ovale, transformée en berceau pour la circonstance. Dans la journée, vous auriez emporté avec vous, dans les champs ou dans les vignes, berceau et bébé sous votre bras.

Quittons là le lieu du repos qui n'occupe qu'un petit coin (parfois les quatre) de la grande salle et imaginons vos activités de chaque jour. Vous voilà devant la grande cheminée où flambe un feu pétillant aux belles bûches posées sur des landiers (chenets) de fer forgé. Dans la poêle à longue queue, noire de suie, stabilisée par un poids, cuit la soupe à l'oignon. Deux « toupies » (pots de terre à trois pieds) sont devant le feu ; dans le plus grand mijotent doucement les « poés blancs » (haricots secs), le plus petit contient de l'eau chaude pour la cuisson.

Tous les ustensiles de cuisine sont placés à portée de la main: le poêlon à bouillie en cuivre, la cocotte en fonte pour les ragoûts, la marmite pour la potée de salé aux choux, le tournebroche avec sa lèche-frite (plat long en fer ou en terre cuite recueillant le jus du poulet ou des alouettes rôties), la chaudière pour la vaisselle...

En prévision d'une cuisson rapide, la « javelle » (poignée de sarments de vigne liés par une « viouche » ou liane) est là toute prête. En un clin d'oeil, l'omelette sera dorée à point et succulente. Oh ! ces omelettes au lard ou au jambon!!!

La pelle et la pincette sont indispensables pour récupérer les braises et les déposer dans le réchaud en terre. Celui-ci est utilisé pour les casseroles et différentes poteries à feu. Le soufflet, suspendu sur le côté de l'âtre activera la flamme.

Sur la gauche, dans la cheminée, accroché au mur, c'est le porte-résine ancêtre de la lampe Pigeon. Sur la cheminée sont posés la lanterne à bougie pour éclairer les visiteurs du soir, le bougeoir de cuivre et aussi chaleil (dit aussi chareuil), lampe plate à mèche.

La tasse spéciale attend la « trempée » (pain trempé dans du vin sucré). Le « grugeoir » (mortier à sel en bois) avec son pilon, la poivrière de bois et le cruchon à huile de noix sont en bonne place.

Enfin, au-dessus de la cheminée, l'arme de la famille ; le fusil à piston avec sa poire à poudre, servait surtout à tuer les « ageasses » (pies), les « grolles » (corbeaux) et les renards. Sa portée était longue, car, d'après le récit d'un octogénaire du Moulin Milon, son grand-père, embusqué derrière la boullite de la « marée » (évier), tirait des canards qui nageaient de l'autre côté de la Vienne.

Non loin de l'âtre, au sec, remarquez la grande boîte à sel qui sert à la fois de siège et de réserve à sel. Si la fille de la maison reçoit un prétendant et que celui-ci s'assied sur la salière, le mariage est assuré dans l'année.

Tout près, le fauteuil paillé attend la grand-mère. Elle viendra s'y installer, s'y reposer, tricoter et filer sa quenouille durant de longues heures, les pieds sur son chauffe-pieds (chaufferette contenant des braises). La petite chaise devant le rouet servira à sa fille et à sa bru en marge des occupations ménagères, et des travaux des champs, ou bien le soir à la veillée, à la lumière de la suspension (lampe à pétrole accrochée au plafond, quand celle-ci aura remplacé la lampe à huile et les bougies.

Dans la « marée », il y a le seau. Pour y puiser l'eau, On se sert du « godet », récipient taillé dans le bois avec un long tuyau pour l'écoulement de l'eau. À terre, les « bourgues » (beurgnes ou gorbeuilles, le patois change avec le canton) conservent les fruits secs : prunes, poires, cerises, pommes (oreilles de chat) pour faire de la piquette (boisson).

La maie ou arche sert à la fois de pétrin et de garde-manger. Au plafond on dépose sur le « tenailler » (étagère) la réserve de pain. Les moules à pain (paillisses) sont de même fabrication que les « bourgues » : vannerie de paille de seigle, liée avec de l'écorce de ronce refendue.

La pendule rustique s'élève face à l'entrée avec ses gros poids de fonte, son cadran décoré de couleurs vives et gaies que rappellent les images d'Epinal.

Au centre de la pièce, voici la table de chêne, le vaisselier, l'armoire en cerisier aux moulures bien dessinées.

Lors d'une prochaine visite, vous pourrez vous asseoir devant la table mise, admirer la vaisselle rustique et l'armoire... cette armoire qui vous livrera ses secrets.

(A suivre.)

MICHELINE ROSIER,
SUZANNE COUDERC.

LE MORTIER DU CHATEAU DES ÉVÊQUES

Le 22 novembre 1963, notre Trésorier, M. Passoni, prépare le terrain pour la suite des fouilles dans le fournil du Château baronial. Son attention est attirée par un objet qui dépasse et qui se révèle être l'anse d'un mortier en bronze.

Haut de 27 centimètres, d'un diamètre de 31 centimètres et d'un poids de 40 kilos, ce mortier à broyer paraît dater de la seconde moitié du XV^e siècle. Résonnant comme une cloche et fabriqué certainement selon la même méthode, d'un très joli travail, ce mortier comporte toute une décoration extérieure. Dans la partie supérieure, une couronne de sept fleurs de lys; au milieu, deux grands cartouches de part et d'autre; un semis de 16 petits écus fleurdelés et deux autres écus avec motif.

L'un des cartouches, de 68 millimètres de haut et 45 millimètres de large, représente, en buste, le Christ de la flagellation, mains liées par-devant, cheveux longs tombant sur les épaules et nimbé. En fond, la croix du calvaire; de chaque côté, les instruments de la passion: lance et fouet d'une part et, d'autre part, deux instruments difficilement identifiables. Ce cartouche a un encadrement d'architecture gothique avec colonnettes et fleurons. Des traces de coups de burin sont visibles pour ôter les bavures après démoulage et accuser certains détails, en particulier le nez et les côtes du Christ.



L'autre cartouche, sur la face opposée, représente la Vierge debout, tête penchée vers la gauche, soutenant du bras l'Enfant Jésus. A l'inverse de beaucoup de Vierges portant l'Enfant assis dans la saignée du bras, ici l'Enfant a le corps droit, les pieds pendants et nettement visibles. La robe de la Vierge, très longue, est admirablement drapée. L'encadrement est gothique avec festons, motifs trilobés et quadrillage dans la partie supérieure.



Du même côté et de part et d'autre de ce cartouche, deux petits écus, de la même grandeur que les écus fleurdelés, représentent une Vierge à l'Enfant assise et couronnée. L'une d'elles est nettement plus visible que l'autre.

Les deux anses se terminent en tête de chien.

Il s'agit très certainement d'un mortier de cuisine ayant beaucoup servi, car le fond démontre une grande usure et la réparation d'un éclatement d'ailleurs très bien faite.

D'autre part, le fait de d'avoir découvert dans Les décombres du bâtiment incendié où se trouvaient fournil et cuisine, avec à l'étage une grande salle dallée avec cheminée à hotte, semble confirmer cet usage.

Quoi qu'il en soit, c'est une très jolie pièce qui vient compléter les quelques rares objets trouvés dans les fouilles effectuées depuis sept ans dans le Château baronnial - objets qui figurent au Musée de Chauvigny.

S. CAMUS.



À PROPOS DE SAINT-PIERRE-LES-ÉGLISES

Historiographe du Diocèse de Poitiers, l'Abbé AUBER vivait il y a une centaine d'années.

Sur ce pittoresque personnage, nous publierons par la suite quelques anecdotes dont certaines ne manquent pas de piquant.

La lettre ci-après reproduite a été rédigée sur une convocation à lui adressée par le Préfet de la Vienne le 23 juin 1854 pour une réunion de la Commission des Bâtiments civils.

Il serait vain de chercher dans la publication de ce texte une intention quelconque.

Vous me trouvez bien silencieux, mon cher Confrère, et bien lent à vous répondre. Je n'ai cependant pas perdu de vue l'objet de notre lettre. Seulement des voyages et des affaires en tout genre m'ont absorbé, et je me décide ce soir à laisser en arrière bien d'autres choses pour vous parler de la vôtre.

J'en ai conféré avec Monseigneur qui est tombé d'accord avec moi sur ce que je vais vous dire.

À voir de quelle façon les gens du gouvernement traitent les monuments historiques tombés entre leurs mains sous prétexte de leur classement, rien n'est moins encourageant pour ceux qui se sentiraient attirés à solliciter cette prétendue faveur.

Ne vous imaginez pas, en effet, qu'il suffise à un édifice d'être **classé** pour prendre sa part du budget. Il faut, avant cette bonne fortune, que les mille autres classés avant lui soient satisfaits, et quand le seront-ils ? Demandez-le à la pauvre et belle église de Nouaillé et à mille autres.

Ce n'est pas tout. Supposons que l'on vous fasse un tour de faveur et qu'on vous accorde des travaux dans le plus court délai ; il faudra que la commune vote le tiers des frais, lesquels iront tout de suite d'autant plus haut que MM. les Architectes officiels ne manqueront pas de doubler ou de tripler, à leur convenance, la somme nécessaire en réalité : témoin la pauvre N.-D. de Chauvigny.

Avec toute la bonne volonté possible, qu'encore vous n'êtes point sûr de trouver dans votre Conseil Municipal, vous n'attendriez certainement pas à trouver chez vous une dizaine de mille francs sur la trentaine qu'on déclarerait indispensable. Mais supposons que l'on ait l'argent, on en mangera un sixième au moins en échafaudages bien polis, et quand ils seront posés avec la première partie du crédit, on vous fera attendre quatre, six, huit ou dix ans pour avoir une seconde somme ; quand elle sera consumée, un beau jour M. l'Architecte vous dira qu'il faut attendre à l'année... prochaine... ou à toute autre pour continuer. Les travaux seront interrompus ; la façade ou un mur latéral ou la toiture seront restés à l'état de décombres et vous serez forcé de passer l'hiver et peut-être deux ou trois hivers gelé par tous les vents ou noyé par toutes les pluies : demandez à la cathédrale de Poitiers... et ajoutez que, pendant ce temps, il vous faudra déménager trois ou quatre fois la sacristie, l'autel, le confessionnal, les bénitiers et les fonts baptismaux et lutter avec des **maîtres** dont l'insolence ferait dresser les cheveux à un ange.

Mieux vaut rester sur son terrain et agir par soi. Trouvez seulement deux ou trois mille francs, qu'il ne faudra peut-être même pas et que nous aurons du Ministre, de l'Évêché, du Département, d'une souscription, d'une loterie, que sais-je ? Et, pour cela, chargez d'un plan de restauration un architecte consciencieux, M. Godineau par exemple. Consentez à lui faire les avances de son voyage et de son plan, ce qui ne sera pas fort cher et que vous recouvrirez sur somme totale de la dépense, et l'affaire sera déjà entrain et, en une saison elle sera faite. C'est ce que nous allons faire pour Cernay, pour Lençloître et autres lieux.

Je m'aperçois d'une étourderie que vous excuserez ; d'ailleurs j'ai fini, et en vous priant d'agréer mes regrets pour cette inadvertance que je ne puis réparer, je crois, et je me plais à vous le redire, que le projet que je vous propose est des plus réalisables. Je me mets à votre disposition autant que je pourrai vous servir et vous renouvelle l'assurance de mon attachement tout dévoué en N.-S.

L'abbé AUBER, chanoine.

UN DRAME A SAINT-MARTIN-LA-RIVIÈRE IL Y A 5 SIÈCLES

C'était en 1464, le 5 janvier : la veille de la Fête des Rois.

Pierre Person, Lorrain de naissance, et Jean Boutevillain, un Normand, appartenaient à une compagnie de Joachim Rouault, Maréchal de France ; le premier était archer et l'autre coutilier¹.

Quittant leur garnison de Normandie pour se rendre à Bellac au logis du Sire de La Borde, leur maître, ils passaient ce jour-là à Saint-Martin-la-Rivière.

* * *

Nos deux soldats ont faim. Ils avisent un moulin et dans la cour quelques volailles. L'une d'elles satisferait bien aux exigences de leur estomac et Boutevillain descend de son cheval.

Il entre dans le moulin et, trouvant la femme du meunier, il demande « qu'elle luy donnast une poule pour le souper de luy et de son compaignon, à faire leur royauté »².

La meunière acquiesce, mais se récusé pour la prendre. Qu'à cela ne tienne, Boutevillain peut s'en charger. Il donne son cheval à tenir à son compaignon Person et se met à poursuivre la poule qu'il a choisi.

Est-ce instinct ou tactique, celle-ci se réfugie dans « une estable ou test à oyes » où Boutevillain la rejoint. Dans la pénombre, notre soldat avise une oie grasse que, dédaignant la poule, il prend et apporte à son compaignon resté à cheval. Sans doute, en agissant ainsi, pense-t-il davantage honorer les Rois.

Mais cette opinion ne semble pas être partagée par le meunier, qui arrive sur ces entrefaites et a vite fait de réaliser ce qui se passe.

Jetant à terre les deux tourtes qu'il porte sur sa tête, il prend « Pierre Person par la bride de son cheval et le saisy au corps en lui disant qu'il responderait de lui avant qu'il luy eschappast, en lui demandant qu'il voulait faire de celle oie ». L'autre lui répond « qu'il la voulait manger à soupper pour faire les Roys ».

Pendant ce temps, la meunière n'est pas restée inactive : elle a pu capturer dans le toit la poule qui, apeurée, s'y était tapie. Elle l'apporte pour l'échanger et récupérer son oie.

Mais le mari n'est pas d'accord et il jure qu'ils n'auront ni l'une, ni l'autre. Person ne semble pas disposé à abandonner son dépôt et voudrait bien recouvrer sa liberté et faire lâcher prise au meunier. Il le lui demande à plusieurs reprises, mais ce dernier est tellement entêté que Person, « doubtant qu'il ne lui feist pis », tire sa dague et lui en donne un coup de plat sur l'épaule.

L'effet est contraire, car notre meunier essaie de renverser le cavalier qui, voyant « que ledit meusnier luy faisoit force », lui donne « un autre coup d'icelle dague sur la teste dont il issy sang ».

¹ Une coutille était une épée courte et large que portaient les gens de pied (ou coutilier).

² Pour fêter les Rois.

Tout cela a dû faire du bruit, car les voisins se rassemblent et les deux compagnons jugent préférable de s'en aller. Ils partent vers Bellac, au logis de leur maître. Ils ne l'y trouvèrent pas et « laissèrent leurs habillements audit logeis et s'en allèrent à une abbaye nommée Mortemar où ilz furent bien XV iours' ».

Ayant appris la mort du meunier, ils « s'absentèrent », selon la formule de l'époque, car ils « ne se oseroient bonnement trouver nulle part ».

Ils sollicitèrent du Roi grâce et miséricorde : rémission leur fut accordée en septembre suivant.

* * *

L'histoire ne dit pas s'ils durent, en s'en allant, abandonner leur oie, mais ce qui est certain, c'est que, involontairement sans doute, ils laissèrent une veuve.